



Retour sur la journée professionnelle
du 20 mai 2021
autour de l'écologie du livre

Depuis presque un an, Normandie Livre & Lecture (N2L) travaille, en lien avec de nombreux professionnels du livre de la région, tout en se nourrissant des témoignages de professionnels du livre hors région, à imaginer un écosystème du livre plus écologique, c'est à dire plus social, plus durable et plus solidaire.

La journée du 20 mai 2021 autour de la question d'écologie du livre a été pensée pour être un point d'étape des échanges riches et motivants qui durent depuis plusieurs mois. Elle a été l'occasion de faire une synthèse des différents projets menés par les associations L'Écologie du livre, Mobilis et N2L et a proposé des ateliers pour aller plus loin et lancer de nouveaux axes de travail pour les mois à venir.

Cette journée était ouverte à l'ensemble des professionnels des métiers du livre, mais aussi aux curieux qui souhaitent découvrir ce qui se cache derrière le terme "écologie du livre".

Ce document vous propose un compte rendu de la journée.

Discours d'introduction

Par Pierre Lenganey, gérant de la librairie Le Passage à Alençon, responsable des éditions mœtus et trésorier de l'association N2L.

Il y a environ un an, N2L a démarré un projet autour de l'écologie du livre à travers un questionnaire qui a permis un début de réflexion sur l'écosystème du livre et son impact social, environnemental et écologique. Près de 86 professionnels y ont répondu, ce qui montre un engouement pour ces problématiques. Le projet a continué sous la forme de différents groupes de travail, par métier, mais aussi un groupe écosystème. Il y a eu beaucoup de discussions passionnantes alimentées par la participation de nombreux professionnels qui pouvaient témoigner d'actions et de réflexions autour de ce sujet.

Étant à la croisée de certains chemins, ces échanges tiraillent parfois tant les enjeux, les besoins, les contraintes des différents acteurs de la chaîne du livre peuvent sembler différents voire parfois opposés par rapport à cette question d'écologie du livre. Pour autant il apparaît plus que jamais nécessaire de travailler ce sujet en commun avec tous les acteurs de l'écosystème afin d'explorer les différents axes de l'écologie du livre qui seront évoqués dans la vidéo de Marin Schaffner.

Aujourd'hui les choses bougent à la fois par des structures qui s'engagent sur ces questions et par des associations qui voient le jour pour fédérer largement.

Le Syndicat de la librairie française (SLF) a par exemple réalisé une enquête auprès de ses adhérents. Enquête qui montre que les libraires se sentent très concernés par ces questions de développement durable et d'écologie du livre.

Il faut donc bâtir les ponts pour pouvoir avancer encore plus rapidement sur ce sujet et c'est tout l'intérêt de cette journée.

Qu'est-ce que l'écologie ?

Vidéo d'introduction proposée par Marin Schaffner (auteur et traducteur, qui codirige la collection de poche des éditions Wildproject. Ethnologue de formation, il anime de nombreux ateliers d'écriture et fait de l'éducation populaire aux sciences sociales. Il est cofondateur de l'Association pour l'écologie du livre)

[Consulter la vidéo](#)

L'écologie du livre, état des lieux et perspectives

Table ronde de 10h30 à 12h en présence de Sidonie Mézaize Milon, traductrice, autrice et éditrice, membre fondatrice de l'Association pour l'écologie du livre, d'Emmanuelle Garcia, directrice de Mobilis et de Marion Cazy, chargée des projets événementiels de N2L.

Table ronde animée par Soline Guignonis et Plume Hecquard, étudiantes en option Design mention Éditions à l'ésam Caen/Cherbourg.

Présentation des trois participantes :

Sidonie Mézaize Milon : représente l'Association pour l'écologie du livre cofondée en 2019 avec notamment Marin Schaffner et Anaïs Massola. Par ailleurs, autrice, traductrice, elle a vécu 6 ans en Roumanie où elle a pu créer une librairie française. Elle travaille sur les questions d'écologie du livre avec l'Association.

Emmanuelle Garcia : directrice de la structure régionale pour le livre en Pays de la Loire : Mobilis. Elle a été éditrice, libraire, elle travaille depuis longtemps pour l'interprofession. Les questions d'écologie du livre font partie des axes de travail de Mobilis depuis déjà 3 ans.

Marion Cazy : chargée des projets événementiels pour N2L, elle a piloté, avec la coopération des chargés de projets de N2L et des professionnels du livre de la région, une réflexion sur l'écologie du livre qui dure depuis bientôt 1 an.

Soline et Plume : En s'appuyant sur la base de réflexion développée par Marin Schaffner, nous souhaitons dans cette table ronde aller plus loin que l'écologie matérielle présente au sein de la production du livre en général. Pour l'évoquer rapidement mais sans pointer du doigt les axes d'amélioration ou les points problématiques, pourriez-vous valoriser des initiatives qui existent déjà ?

Sidonie : Avec la triple casquette : autrice, traductrice, libraire, est au cœur des dysfonctionnements de l'écosystème du livre et de tout ce qui pourrait être largement amélioré sur cette écologie triple. L'Association a, de son côté, pour vocation de mettre en avant des initiatives, des alternatives qui relèvent plus de la coopération. Avec son expérience de librairie francophone à l'étranger, elle a bien vu que l'impact écologique était conséquent. Une vraie dissonance entre le coût écologique de la matérialité du livre, du transport... et la richesse écologique de présenter des ouvrages à l'étranger. L'association essaye d'accompagner, de réfléchir à des modèles alternatifs pour essayer de limiter l'impact écologique de ces pratiques tout en s'appuyant sur des logiques déjà existantes de coopération.

Emmanuelle : On peut aussi évoquer l'alliance internationale des éditeurs indépendants qui proposent déjà des pistes de réflexions que l'on pourrait appliquer sur le territoire métropolitain. Au fond, on se rend compte que l'on a déjà de nombreuses pensées écologiques induites naturellement par nos modes de fonctionnement et elles sont assez peu valorisées parce qu'en opposition avec le côté industriel et marketing de l'économie du livre qui minimise les petits gestes ou les principes politiques de la défense de la biodiversité. En effet, il faut commencer par dire que nous sommes déjà tous pétris et pleins d'exemples porteurs et signifiants pour comprendre les voies à dégager pour dessiner une écologie du livre qui s'assume et qui repose sur des fondements politiques,

éthiques, déontologiques déjà bien construits. Et ce sont peut-être des éléments à faire ressortir, à mieux communiquer pour faire face à la vision plus industrielle.

Marion : Avec l'ensemble des groupes de travail, de nombreux professionnels en région et hors région ont pu témoigner et montrer qu'ils sont déjà très impliqués dans ces questionnements. Par ailleurs, au fur et à mesure des échanges, beaucoup d'autres professionnels se sont rendu compte qu'ils agissaient également au moins sur le volet de l'économie matérielle. Face à ces initiatives et à l'écologie matérielle, que les professionnels essayent déjà pour beaucoup de mettre en œuvre, où dont ils ont plus conscience, l'intérêt de nos associations c'est aussi de pouvoir prendre du recul pour amener des réflexions sur les deux autres écologies : symbolique et sociale.

P & S : En effet cela donne bien le cadre de cette journée, il ne s'agit pas de diminuer l'importance de l'engagement dans l'écologie matérielle mais de bien comprendre qu'elle est comprise dans un fonctionnement plus large de l'écologie et n'est pas une fin en soi. Ce qui est intéressant pour vos associations, c'est aussi de passer d'un focus sur la chaîne éditoriale à laquelle on s'intéresse beaucoup pour passer à un focus : livre et lecture qui tient à penser un réseau.

Marin dans la vidéo a employé le terme de bibliodiversité, qui est une introduction très intéressante à toute cette pensée d'écologie du livre.

Sidonie : C'est un vaste sujet parce qu'il évoque beaucoup de choses et de discussions. Mais c'est probablement une porte d'entrée pour de très nombreux acteurs et actrices de l'écosystème à commencer par les lecteurs et les lectrices qui sont partie prenante dans cette chaîne du livre dans sa capacité à la penser et à la transformer. C'est aussi à cela que s'attache l'Association. Il faut que cette bibliodiversité se retrouve aussi dans la diversité des profils de personnes impliquées et intéressées dans les mondes du livre.

[Référence à la revue silence sur l'écologie du livre.](#)

Emmanuelle : La bibliodiversité est une richesse dont on parle beaucoup en France mais est-ce que nous en avons vraiment conscience ? Mobilis a participé à un projet européen avec d'autres filières culturelles qui a conduit la structure à parcourir plusieurs pays d'Europe à la recherche de modèles de fonctionnement inspirants. Pour ce qui concerne le livre, c'était impressionnant d'observer le petit nombre de librairies, le petit nombre de références. C'est un choc qui nous met face à nos propres conditions de travail et de ressources et qui nous amène à nous interroger sur cette double injonction de valorisation de la bibliodiversité à laquelle les libraires sont confrontés. En effet, il y a à la fois la nécessité de développer un chiffre d'affaires pour faire face aux frais de fonctionnement et en même temps la difficulté de pouvoir présenter la globalité des catalogues des éditeurs de leur territoire et du territoire français. C'est quelque chose qui s'est révélé à travers la pandémie et qu'a constaté la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL) lors d'une [enquête](#) sur l'état de santé de la filière. La coopération, la solidarité, la mise en valeur par les librairies du catalogue des petits éditeurs, sont apparues comme de vraies difficultés qui révèlent des problématiques de la bibliodiversité.

Marion : Marin a évoqué la question de la bibliodiversité lors du dernier groupe de travail écosystème du livre. C'est un terme qui a été créé dans les années 1990 par des éditeurs chiliens. Lors de son intervention, Marin partageait le constat qu'au final la problématique rencontrée par les éditeurs du sud face au marché occidental est assez similaire à celle des éditeurs indépendants en région face à la puissance et à la place qu'occupent les grands groupes dans le paysage éditorial. C'est une problématique pour cette question de bibliodiversité. Parce que la bibliodiversité c'est lutter contre une monoculture de l'esprit (Vandana Shiva), c'est avoir des lectures très variées et pouvoir s'enrichir les uns les autres de ces lectures et construire par cette multiplicité une culture commune qui soit riche.

Emmanuelle : Ça pose probablement la question du renouvellement du cadre de la librairie. Malgré sa préservation grâce à la loi Lang et malgré toute sa diversité et sa richesse. Actuellement les éditeurs s'interrogent sur la création de lieux du livre qui soit de nouvelles formes de librairies leur permettant d'exister et de présenter leur catalogue. Ce sont de nouvelles pensées systémiques qui cherchent à être élaborées pour pouvoir coexister.

Sidonie : La question de la bibliodiversité soulève aussi la question de l'indépendance. Une bibliodiversité qui tient la route suppose une indépendance, mais sa garantie ne peut se maintenir que si les acteurs ont les moyens nécessaires pour défendre cette bibliodiversité. Interroger la bibliodiversité à travers les conditions et les garanties qu'elle sous-entend est nécessaire. Cette question doit être portée par l'ensemble des professionnels. Le rapprochement dans l'interprofession est indispensable pour garantir cette cohérence de l'indépendance. On peut encourager des exemples comme les librairies coopératives, qui sont des modèles de gouvernance collective et qui interrogent le modèle des librairies en impliquant les lecteurs et lectrices. Le rôle des bibliothèques est également fondamental. C'est aujourd'hui le lieu d'incarnation des communs. Par son accès gratuit, par le fait d'échapper à la propriété individuelle.

Marion : En Normandie il y a eu un exemple de coopération entre éditeurs pour aller à la rencontre du public par le biais d'une boutique éphémère présentant leurs ouvrages ainsi que ceux de quelques autres maisons d'édition indépendantes de la région. Lors d'un groupe de travail où nous échangeons sur la question des librairies, Pierre Lenganey, lui-même libraire, évoquait son souhait de voir la naissance de nouveaux modèles. Par ailleurs, lors du questionnaire envoyé aux professionnels du livre de la région à l'été 2020, 96,5 % des 86 répondants estimaient qu'il fallait repenser l'écosystème du livre, ce n'est pas rien.

P & S : Ces remarques posent aussi la question de comment prendre en compte le lecteur et aussi de la place du territoire, des démarches locales, pour sensibiliser à cette écologie du livre et à cet écosystème.

Emmanuelle : On peut commencer par dire qu'il n'y a pas de petits gestes. Les bibliothèques en sont l'incarnation, mais les librairies le font aussi. La sensibilisation du lectorat, du lecteur, par exemple sur le positionnement de la bibliothèque dans une économie circulaire, le positionnement des bibliothèques à la formation des esprits (un livre peut circuler de personnes en personnes, abîmé il reste un œuvre de l'esprit qui peut nourrir), c'est un levier à soulever. La vague de demande de consommation différente, la traçabilité, le fait de savoir, de pouvoir savoir, peut faire partie d'une argumentation pour œuvrer à une meilleure conscience de ces gestes. Il y a beaucoup d'exemples que l'on pourrait citer. Les éditions Pourpenser en Pays de la Loire proposent par exemple leur catalogue sous forme d'AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne).

P & S : Ce sont des réflexions très intéressantes. S'il n'y a pas de petits gestes c'est aussi parce qu'un réseau est induit, nous sommes dans un écosystème où il faut que l'ensemble des professionnels travaille en bonne intelligence et comprenne bien les enjeux, les besoins et les envies des autres membres de l'écosystème. Toute la pensée qui se développe ici et ailleurs, n'est pas de proposer un mode d'emploi mais de se nourrir d'une diversité de réponses. Ça fait ici écho à cette question du territoire qui est intéressante aujourd'hui avec ce parallèle entre deux associations régionales pour le livre et l'Association pour l'écologie du livre qui est plutôt nationale. Comment les dynamiques peuvent-elles s'enrichir ?

Sidonie : Dès sa création l'Association a intégré la dimension de la pluralité des territoires dans ses principes fondateurs, puisque l'objectif c'était d'incarner le plus de professionnels possibles portant la voix de leur territoire. Aujourd'hui, il y a des formations qui ont lieu un peu partout, avec des professionnels divers ce qui permet de faire remonter des paroles au sein de l'association.

Emmanuelle : Sur cette question de territorialisation on peut aussi parler d'un label qui permettrait de rendre visible l'espace de création éditoriale, qui rendrait possible une appropriation lors de l'acte d'achat. Ça pourrait contribuer à cette réflexion globale sur l'écologie du livre.

Marion : En février 2021, N2L a lancé un questionnaire auprès des lecteurs sur la question d'écologie du livre et une des questions posées portait sur cette idée de charte qui permettrait de communiquer sur l'ensemble des professionnels engagés dans une écologie du livre. Une grande majorité a répondu de manière favorable à cette idée. Ce qui était également intéressant dans cette enquête, c'est de voir dans les commentaires que le simple fait de les questionner sur leurs habitudes dans l'acte d'achat peut les conduire à l'avenir à prendre davantage en compte les questions écologiques. C'est pourquoi une charte peut être un outil intéressant pour eux.

Il y a le besoin de sensibiliser le lecteur mais aussi celui de sensibiliser les autres acteurs de l'écosystème du livre. En effet, plus de la moitié des professionnels ayant répondu au questionnaire lancé à l'été 2020 ont répondu qu'ils avaient la sensation de ne pas assez bien connaître les problématiques des autres professionnels du livre. C'est quelque chose sur lequel il faut travailler. Pour un écosystème viable il faut savoir ce que l'on apporte à l'autre et ce que l'autre nous apporte.

Sidonie : La question de l'AMAP qui a été soulevée en amont est intéressante, elle permet de reconsidérer l'écologie du livre à travers des solutions apportées dans le domaine alimentaire et agricole. L'idée du label peut être intéressante mais le plus urgent aujourd'hui c'est de refaire naître un rapport de confiance entre les professionnels, les acteurs locaux et les lecteurs. La revalorisation des métiers dans la conception jusqu'à la diffusion c'est quelque chose de très vertueux, et il faut que ça puisse être pris en compte par les lieux de diffusion du livre dans la sélection. Peut-être plus que celle des labels dont on voit les limites aujourd'hui avec la provenance du papier.

Emmanuelle : On peut discuter de la pertinence des labels parce qu'ils existent. Ça permet d'avoir un cadre qui peut sensibiliser et faire évoluer, le label y compris. Même si c'est pour s'en détacher dans un an ou deux, le passage par une charte peut permettre de faire prendre conscience des points à améliorer.

Questions/réflexions des participants :

Les questions d'écologies matérielles sont souvent liées à des problématiques économiques.

Marion : Dans l'ensemble de ces écologies on peut se confronter aux problématiques économiques. Le rôle des structures régionales pour le livre et de l'Association pour l'écologie de livre c'est de créer des biais, d'autres formes qui fonctionnent avec un autre paradigme.

Sidonie : Aujourd'hui, pour que les indépendants à l'économie fragile puissent tirer leur épingle du jeu, il y a la nécessité de réinventer les pratiques. Tant qu'à être petit, autant créer des initiatives, des alternatives. Cette question rejoint aussi celle des interdépendances, si les moyens matériels sont limités il faut alors coopérer, travailler ensemble pour mieux exister.

Comment résoudre cette dissonance cognitive entre le besoin de communiquer et sensibiliser sur cette question de l'écologie du livre et le fait que ça demande encore d'utiliser des supports et des moyens qui ne sont pas neutres écologiquement.

Marion : Une notion qui est beaucoup ressortie est celle d'un équilibre qui est à trouver sur l'ensemble de ces questions avant de réussir à créer quelque chose de nouveau.

Sidonie : Aujourd'hui, il ne faut pas penser une écologie du numérique. Elle n'existe pas, néanmoins on peut essayer de servir la cause. Par exemple pour l'Association pour l'écologie du livre, il y a le souhait de faire un site ressource qui soit le plus vertueux possible. Les liseuses numériques, qui sont un désastre écologique, sont aujourd'hui encore un moyen d'accès au livre pour certaines personnes. Il n'est pas question d'opposer les gens, mais plutôt de se réunir derrière ce qui est positif et les améliorations communes envisageables.

Dans l'écologie du livre et la lecture, il y a aussi l'importance des médias.

Marion : La place des médias est souvent revenue dans les groupes de travail, principalement sur leur force dans le choix des lectures et dans la connaissance éditoriale des lecteurs. Si nous achetons tous les mêmes livres c'est parce qu'il y a des prix littéraires et des médias qui parlent tous des mêmes ouvrages. C'est un problème pour la bibliodiversité. Beaucoup de journaux ne veulent pas parler d'ouvrages publiés par des éditeurs qui ne sont pas diffusés et distribués. Il va falloir réfléchir à comment on peut trouver là encore d'autres moyens d'agir.

Sur toute l'idée de sensibiliser, quel peut être le rôle de formation des libraires et des bibliothécaires et autres futurs acteurs de l'écosystème ? Il a également été fait mention des grands groupes dans les syndicats. Comment travailler avec eux ?

Sidonie : À la demande d'instituts de formation, l'Association pour l'écologie du livre commence à intervenir. Il y a la possibilité de créer des formations sur mesure. Le SLF a un groupe de travail sur

cette question de développement durable, et il y a des liens avec les membres de cette commission par exemple pour essayer de croiser les expériences.

Emmanuelle : On peut évoquer également ce qui est induit par les dispositifs d'aides des institutions qui encouragent pour l'édition la course aux projets. Il y a une vraie révolution cognitive à opérer pour permettre aux maisons d'éditions de mieux travailler la diffusion et la distribution. Plutôt que de proposer des dispositifs d'aides pour l'accroissement, le développement... C'est un travail à faire avec les élus, les techniciens, pour arrêter cette surenchère.

Marion : le Syndicat national de l'édition (SNE) a une commission qui questionne l'écoresponsabilité. Ce n'est pas un nouveau fonctionnement de l'écosystème qui y est questionné mais plutôt une base de réflexion pour la partie « écologie matérielle ». Concernant la formation, il faudrait penser également plus souvent à solliciter les structures de formations pour assister à nos démarches (groupes de travail, journées professionnelles) pour sensibiliser les professionnels en devenir.

Il faut aussi penser la facette de l'auteur/éditeur qui va penser l'objet sensible.

Marion : Ça pose la question du format du livre. Nous sommes très formatés sur l'objet livre et peut-être que le format habituel du livre, sa forme, sa conception est aussi amenée à évoluer.

Thierry Weyd : Effectivement il y a cette question de la réflexion sur la traduction dans l'espace de l'objet livre. Mais il y a aussi la question de la source : l'auteur. Est-ce que l'auteur doit également intégrer cette notion d'écologie, que ce soit par exemple sur la volumétrie de l'objet (un ouvrage conséquent ne facilite pas la distribution) ? Est-ce qu'un auteur peut avoir cette conscience et développer une œuvre qui permet de s'économiser ? Un livre réussi à la fois on a envie de le posséder et aussi de le partager.

Emmanuelle : Très intéressant. En effet on devrait tous se ré-initier aux gestes de réalisation du livre, pour pouvoir mieux l'envisager. Ce n'est pas naïf de se dire qu'on a envie de posséder une œuvre marquante, mais intéressant de se demander s'il serait possible de s'émanciper d'une partie de sa bibliothèque.

Sidonie : Dans un premier temps cette réflexion fait penser à l'édition de création qui donne envie de s'approprier l'objet livre qui dépasse le seul cadre d'un média diffusé à grande échelle. Ça évoque aussi la dimension politique du livre, d'avoir chez soi des ouvrages qu'on a choisis et non pas des livres qu'on subit. On peut être dans quelque chose de beaucoup plus vivant, dans le partage, avoir des livres qui veulent dire quelque chose de soi mais qui ne restent pas uniquement dans une bibliothèque sans bouger. Enfin ça donne à questionner la situation de l'auteur, l'économie de la création aujourd'hui. Qui aujourd'hui a vraiment les moyens de la création ? Dans le questionnaire de N2L adressé aux lecteurs, il était intéressant de voir que le lecteur apporte une importance à la rémunération de l'auteur. Il faut mieux sensibiliser sur l'objet livre, sur ces zones d'ombres également.

Vous évoquez surtout l'édition indépendante, ou alternative. Ne pensez-vous pas nécessaire d'intégrer les acteurs centraux ("dominants") de l'édition (groupes d'édition, SNE...) dans ces réflexions sur l'écologie du livre ? Et comment ? Quelle stratégie avoir ?

Sidonie : Tout le monde est le bienvenu pour échanger et réfléchir à ces questions, mais force est de constater que les grands groupes n'ont aucune raison de se remettre en question. C'est le principe de la concentration et du monopole. Il vaut mieux aujourd'hui se concentrer sur les alternatives, sur ce que l'on peut proposer de différent en agissant sur la sensibilisation des lecteurs et lectrices pour les inviter à lire différemment. Le développement des alternatives, les rendre de plus en plus visibles, de plus en plus puissantes, c'est une manière de renverser les jeux de pouvoir.

Emmanuelle : Si on regarde la grande distribution, on voit que les grands, après coup, se mettent à modifier les offres. Il ne faut donc pas minimiser les alternatives des petits sur la force face aux grands.

Pouvez-vous revenir sur la question des subventions qui ne tiennent pas compte de l'écoresponsabilité mais s'intéressent plutôt à des questions de volumes, de productions, de stratégies...

Sidonie : C'est quelque chose qui est en train de changer. Au Centre National du Livre (CNL), il y a une réflexion menée sur les conditions de réalisation (y compris les conditions de rémunération des auteurs/autrices) pour conduire à de nouvelles conditions d'attributions.

Emmanuelle : Et c'est là que les structures régionales pour le livre (SRL) peuvent essayer de faire évoluer les choses et ainsi modéliser les demandes de subvention pour les faire évoluer avec pourquoi pas des systèmes de bonus.

Pierre Lenganey : Il y a la partie édition, mais je souhaite évoquer la partie librairie. Il y a par exemple des aides qui fonctionnent sur des critères aujourd'hui peut-être dépassés. Principalement des critères quantitatifs, chiffrés, mais aujourd'hui ces critères ne sont plus suffisants. Idem pour les éditeurs. Les SRL ont un rôle à jouer pour aider à cette prise en compte, à cette évolution.

S & P : En guise de conclusion, est-ce que vous pouvez évoquer les projets à venir pour les trois structures ?

Marion : Cette journée est un point d'étape pour achever une première phase de travail qui avait pour but d'échanger avec les professionnels, de regrouper des réflexions, d'en soulever d'autres... Les ateliers programmés pour cette journée vont permettre de construire des projets à venir au sein de la structure. Mais cette construction se fera probablement avec les professionnels du livre sur ces trois thématiques : le territoire, l'économie sociale et solidaire et la charte.

Emmanuelle : À l'échelle territoriale régionale nous avons les mêmes axes. Il y a depuis 2018 des temps de concertation avec la filière. Maintenant, le travail à venir est sur 3 axes : la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), la question du label imaginée comme une étape à franchir, souhait de créer un poste de chargé de mission transition écologique pour pouvoir mettre tous les acteurs et les actrices du livre et de la lecture en cohérence, en concertation et en progression à l'échelle du territoire.

Sidonie : L'urgence pour l'Association pour l'écologie du livre est de mettre en place un site internet ressource qui cartographie les initiatives. La priorité c'est aussi d'aller dans les territoires, de créer des formations qui puissent être répliquables. Actuellement il y a des sessions en interne pour poser les bases de l'association et inviter les adhérents à prendre la parole localement. Il y a un grand souhait de retravailler sur la question des éco-fictions pour rêver ensemble.

Atelier 1 : Réhabiter le territoire : quels chantiers communs ?

Atelier animé par Élisabeth Taudière architecte, directrice de Territoire Pionniers

“La question n’est pas de savoir combien de temps vous allez rester là où vous êtes, ou si vous vous apprêtez à en partir - tout au long de votre vie ce sera la même histoire : le lieu dans lequel vous vivez est vivant, et vous faites partie de sa vie. Quelles sont alors vos obligations à son sujet, quelle est votre responsabilité vis-à-vis du fait que ce lieu vous accueille et vous nourrit ? Qu’est-ce que vous allez faire concrètement pour lui rendre la pareille ?” Peter Berg, 1986, militant écologiste qui dès 1978 proposait d’enclencher un processus de « réhabilitation » pour arrêter de « gagner sa vie » grâce à un endroit et commencer à « vivre in situ » c’est à dire conserver des échanges équilibrés avec sa région d’accueil au travers de liens multiples entre les vies humaines, les autres entités vivantes et les processus naturels de la planète tels qu’ils apparaissent en cet endroit précis.

Depuis le début de la réflexion initiée par N2L sur l’écologie du livre, la question du rapport au territoire revient comme un sujet fort à questionner. Il n’est pas question ici d’un enfermement sur soi, d’une exclusion de la littérature qui vient de loin, ou d’un arrêt de la circulation des idées. C’est tout l’inverse. Ce que nous souhaitons questionner c’est comment mieux habiter son territoire, comment mieux s’ancrer tout en s’ouvrant aux autres, en se nourrissant les uns, les autres par le simple fait de communiquer, de partager.

Pour nous aider à avancer, à découvrir comment l’écosystème du livre peut travailler cette notion, imaginer comment les professionnels peuvent réhabiter le territoire, nous avons demandé à Elisabeth Taudière d’intervenir pour parler du travail de Territoires Pionniers.

Territoires pionniers est convaincu que la connaissance et la compréhension de nos lieux de vie, de leurs richesses et de leur diversité, contribue un socle commun sur lequel construire ensemble des projets singuliers et durables de territoire. Cette culture partagée devient alors un formidable levier indispensable à la mise en œuvre de solutions collectives et créatives dans les espaces où nous habitons.

Elisabeth : Il y a beaucoup de questions similaires entre l’écosystème du livre et nos propres questionnements pour l’architecture et l’urbanisme. C’est donc intéressant de pouvoir tirer des apprentissages des expériences, pour faire des ponts inspirants et nous permettre de passer à l’action.

Territoires pionniers est une association, structure culturelle régionale, qui est basée dans le quartier des Quatrans à Caen. L’association existe depuis 1982 mais s’est professionnalisée depuis 2010. C’est une petite structure de 3 salariés. L’objet est de faire de la médiation sur l’architecture, l’urbanisme et leurs enjeux aujourd’hui.

En tant qu’acteur culturel et avec comme idée que la culture est un des premiers leviers des transformations écologiques et sociales, Territoires pionniers a la nécessité d’intégrer dans sa programmation cet enjeu et d’agir pour initier et accompagner ces transformations.

Le lieu de vie de l’association est le quartier des Quatrans. Dans la question de mieux habiter le territoire, la première question à se poser c’est comment habiter sa rue, son quartier, la ville où nous sommes installés.

Le choix de ce quartier est arrivé par hasard mais il est à la croisée de plein de sujets qui intéressent Territoires Pionniers : accompagner la valorisation du patrimoine issue de la reconstruction (identité de la région) dans un quartier de centre-ville un peu mal considéré ; permettre une réappropriation citoyenne de l’espace public.

Le quartier est surtout connu pour son parking et donc en tant qu'acteur culturel qui travaille à redonner aux habitants la capacité de se réapproprier leurs espaces de vie, ce parking est devenu un lieu d'expérience, d'expérimentation. L'idée n'étant pas de le transformer seul mais de montrer comment ensemble on pourrait le faire. Pour cela, nous avons mis en place un projet « Vie créative » avec des scolaires et une plasticienne. Il permet de fabriquer des images en montrant tout le potentiel des lieux.

Pour trouver sa place dans l'écosystème il faut l'explorer et connaître les personnes qui œuvrent dans cet écosystème. Territoires Pionniers a donc essayé de trouver en premier lieu la voie et les valeurs à défendre dans son équipe pour ensuite le faire avec les forces vives déjà existantes sur le territoire. En étant à Caen les acteurs de l'architecture sont : Le Pavillon, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), l'ordre des architectes et Territoires Pionniers. Il y a eu la signature d'une convention qui marque la volonté de s'engager les uns avec les autres à collaborer dans les programmations culturelles afin d'offrir au public une programmation riche et complémentaire pour leur permettre de facilement passer d'une structure à l'autre.

Autres formes d'activations dans le quartier : le parking day qui permet de fédérer autour d'un événement des habitants, des structures du quartier et qui s'ouvre maintenant à des structures en dehors du quartier. C'est aussi une manière de s'approprier les lieux, commencer par des actions de petites formes qui peuvent prendre de l'ampleur, se complexifier, avec l'accueil de tout le monde. Il faut de la souplesse pour rendre visible et trouver la place de toutes les forces vives.

L'association est également en train d'acheter ses locaux donc ça permet de vraiment confirmer sa place dans le quartier et de le rendre acteur au sens de celui qui transforme les lieux et qui les rend plus accueillant pour le vivant.

Pour chaque action l'idée est de partager largement pour essayer ce type de pratiques en s'appuyant sur des professionnels de tout type. Cela permet de rappeler que l'architecture c'est l'art d'habiter la vie.

Depuis 10 ans, Territoires Pionniers a mis en place un laboratoire des territoires avec des résidences d'architecte qui sont sur le terrain, principalement dans un paysage rural ou des quartiers de ville. L'espace rural est peu enclin à voir des réalisations architecturales. Ainsi pour faire de la médiation sur ce qu'est l'architecture, il y a eu la mise en place de résidences lors desquelles des architectes viennent questionner les habitants, découvrir les lieux, leur mode de vie, les us et coutumes, et en se questionnant sur ce que veut dire le fait d'« habiter ici » puis qui décident de mettre en mouvement ceux qui se trouvent là pour imaginer comment se projeter collectivement. Les résidences d'architecte c'est une façon d'ouvrir un espace de discussion qui manque au quotidien et de poser les premières bases pour réhabiter les lieux (en prenant soin de la terre, des vivants).

Avec cette base, les architectes peuvent faire un récit commun (des visions communes) qui révèle la complexité d'approche, l'épaisseur des territoires. Ce sont des outils pour accompagner les réflexions et mettre en place des terreaux fertiles pour se préparer à de possibles mises en action.

S'approprier son territoire c'est le parcourir, l'explorer, sortir des sentiers battus, le vivre mais aussi le représenter.

Autour des projets de résidences c'est aussi l'occasion pour l'association de fédérer un certain nombre de partenaires institutionnels qui sont associés en amont pour la préparation, la sélection des architectes mais aussi pendant le projet. Cette présence permet d'enrichir les réflexions. Ça permet d'avoir une culture commune pour créer des projets en commun ou nourrir ses propres projets.

Pour les résidences aussi il y a cette notion de communication, de partager les expériences.

Un autre événement pour faire avancer l'écologie et les transformations dans la filière c'est : Chantiers communs, un mois de l'architecture qui permet d'ouvrir un espace de discussion, un espace de partage et un espace d'action. C'est un événement normand qui est coordonné avec les 3 autres structures d'architecture du territoire. En s'appuyant sur les forces de chacun, il est possible de proposer des choses beaucoup plus intéressantes, de rebondir sur les propositions des uns et des autres. Il s'appuie aussi sur des ressources locales, des lieux qui peuvent inspirer (économie circulaire dans le bâtiment), des lieux où on peut se mettre en action avec des chantiers participatifs, découvrir des manières de faire. Il permet de passer de l'architecture en tant qu'objet à l'architecture comme support de partage de savoir-faire et de valeurs avec une contribution active à des initiatives locales et régionales.

Mises en perspectives avec des pratiques déjà mises en pratiques par des professionnels du livre :

Sur la question de travailler sa singularité : les éditions Dodo vole

Sophie Bazin : Maison d'édition créée d'abord dans l'océan Indien pour permettre à des artistes francophones d'être visibles en France métropolitaine à cause de l'éloignement. L'idée était donc de faire des livres d'art mais pour les enfants. Réflexion sur comment faire des beaux livres adaptés aux enfants malgaches (en langue malgache) en remettant à jour un savoir oral avec les contes. Il ne fallait surtout pas faire concurrence aux acteurs déjà implantés et impliqués sur le territoire. Donc Dodo vole a proposé des livres plus chers que le marché malgache en visant principalement les bibliothèques. Il faut fabriquer des livres nécessaires mais pas rentables. Les institutions peuvent aider à les faire. La maison d'édition défend l'édition solidaire (par exemple livres bilingues qui permettent aux lecteurs français d'avoir le même accès aux livres mais aussi de permettre cette médiation auprès d'enfants qui maîtrisent une autre langue).

Sur l'ancrage au territoire : l'exemple de Normandiebulle

Marianne Auffret : Normandiebulle est un festival de bande dessinée qui a lieu à Darnétal près de Rouen depuis 25 ans. C'est le pilier d'action culturelle et de médiation pour la population de Darnétal. La bande dessinée est un moyen de médiation très riche. Darnétal fait face à une population relativement défavorisée avec un enjeu fort autour de la question de l'illettrisme. Le prix Hors les murs (prix BD de lecteurs décerné par des personnes placées sous main de justice) a été mis en œuvre dans le cadre du festival. Il permet aujourd'hui un ancrage en Normandie dans les 10 prisons. Il a commencé tout petit, avec la maison d'arrêt de Rouen et le centre de détention de Val de Reuil, avec des personnes relais. Petit à petit, un parcours culturel de rencontres a été mis en place et les partenariats ont pu se développer. Il y a toujours des choses qui sont créées, développées ce qui permet de fédérer de plus en plus de monde et aussi de toucher des auteurs de bande dessinée qui acceptent de venir à Darnétal et de rencontrer la population carcérale mais aussi les habitants des villes. Dans le cadre du festival on essaye aussi de traiter des sujets d'actualité : écologie, migrations...

Élisabeth : C'est important pour les acteurs de la culture de parler de thèmes cruciaux si on veut faire bouger les choses. La culture est là pour faire infuser des imaginaires, des récits et partager des valeurs et des directions vers lesquelles on souhaite faire bouger les choses. Par exemple lors de visites d'architecture, faire visiter un lieu ou un autre ça n'implique pas la même chose.

Temps d'échange :

Sophie : A eu la sensation à Regnéville-sur-Mer que les architectes avaient été mis à la place de médiateurs sociaux. Est-ce que c'est anticipé ? On a parfois ce sentiment que les résidences demandent aux artistes un positionnement social qui peut être très énergivore pour la création.

Élisabeth : C'est le département de la Manche qui nous a sollicité en ayant bien compris la manière de travailler pour les résidences d'architecte. L'idée était donc d'ouvrir ces échanges de mettre les habitants face à des défis à relever qui peuvent fédérer. À la différence des artistes peut-être, les architectes sont là pour mettre leur compétence au service d'un territoire, d'une communauté dans le cadre de la résidence. Les architectes sont arrivés dans cette résidence comme des facilitateurs pour l'échange, la discussion.

Marianne : Comment est-ce que vous travaillez avec le Forum, maison de l'architecture à Rouen ?

Élisabeth : On travaille en complémentarité. Avant la fusion des régions nous nous sommes tous réunis pour voir comment chacun travaillait, ce qui faisait identité pour chaque structure. C'était le moment pour le Forum qui venait de s'installer dans de nouveaux locaux avec des espaces d'expositions... Plutôt un lieu d'accueil type Le Pavillon, quand nous, nous sommes plus sur le territoire. Nous avons notre programmation avec Chantiers communs et eux ils ont Zig Zag. Rouen est plus sur la dynamique Seine, Territoires pionniers est plus tourné vers sa biorégion. Ça permet une complémentarité. En plus d'un travail sur l'ultra local, sur la région, il y a aussi un travail avec le national grâce à des groupes de travail sur des résidences d'architecte, autour de valorisation des actions, de réflexions partagées avec d'autres réseaux, etc.

Synthèse de l'atelier

Tout d'abord il est important de noter que l'on travaille tous quelque part, nous ne sommes pas hors sol, c'est important de travailler dans sa propre structure mais aussi avec l'ensemble de ceux qui sont autour de nous.

Pour réhabiter les territoires :

Un des premiers chantiers est de mieux se connaître et de trouver sa singularité.

Il faut trouver sa place dans l'écosystème, l'explorer, connaître les personnes qui s'y trouvent pour prendre en compte les forces vives déjà existantes. Cela peut se réaliser via une appropriation très ponctuelle pour devenir petit à petit un acteur au sens de celui qui transforme les lieux pour le rendre plus vivable.

Le second chantier c'est de s'ouvrir aux autres, de se rencontrer, de construire ensemble. En mettant en place des projets qui peuvent grandir. Pour cela il faut acquérir une souplesse pour intégrer l'ensemble de ceux qui souhaitent aller dans le même sens. C'est notre rôle en tant qu'acteur culturel de faire naître cet espace d'échange.

Le troisième chantier c'est de faire fructifier, de s'ouvrir. Il est important de mettre en perspective tout ce qui est mis en place. De partager sur le territoire, le réseau local, national mais aussi auprès des autres publics et utiliser les moyens que l'on a pour aller dans une même direction. Il y a des défis collectifs à relever et pour cela on a besoin de construire ensemble.

En tant qu'acteur de la culture, il faut absolument parler. Nous sommes là avec nos outils pour infuser un imaginaire, un récit et partager des valeurs et des directions vers lesquelles on veut faire avancer les choses.

Atelier 2 : L'économie sociale et solidaire (ESS) pour bâtir un écosystème résilient

Atelier animé par Colin Lemaître, fondateur de l'agence 360 demain, avec l'aide d'Agnès Babois (N2L)

“Il y a donc une double dynamique potentielle de rapprochement. Face aux nouvelles données de la transition culturelle, l'ESS favorise le développement de pratiques plus coopératives et plus entrepreneuriales. Elle peut donc contribuer à réduire la précarité des acteurs. Réciproquement la culture, à travers la prise en compte des droits culturels, à travers ses objectifs de cohésion sociale et d'aménagement des territoires de la ville et des campagnes, croise de plus en plus les enjeux d'une économie plus soucieuse de la dignité et de l'émancipation des personnes, désireuse de replacer l'humain au centre de ses finalités, de produire des projets mieux co-construits. Elle devient donc un terrain de développement et d'enrichissement privilégié pour l'ESS. Et celle-ci devrait donc l'investir davantage.” Bernard Latarjet, 2017

Colin Lemaître est musicien, auteur-compositeur-interprète, installé à Saint-Étienne. Il a créé en 2003 une scop de production artistique, L'Écho, devenue l'une des toutes premières coopératives d'activité et d'emploi dédiées aux métiers culturels. Il a été cofondateur et coprésident du Fil, scène de musiques actuelles, PDG de la scic Les 3C, centre culturel cinématographique, puis directeur du Pôle territorial de coopération économique (PTCE) Culture & Coopération, où se développent groupement d'employeurs, tiers-lieu et innovations collaboratives. Il dirige actuellement l'agence de design social 360 Demain.

Colin Lemaître : ESS & livre et lecture, de quoi parle-t-on ? Quels sont les liens entre ESS et culture, entre ESS et économie du livre ?

Quand on parle d'ESS, la première chose qui vient à l'esprit ce sont les associations. Parce que ce sont majoritairement les formes statutaires qui ont la plus grande part dans l'ESS.

Loïc Leroy : L'ESS est réparti statistiquement entre 4 grandes familles : les associations (qui sont majoritaires), les coopératives, les mutuelles et les fondations. Ces familles représentent environ 115 500 emplois en Normandie (90 000 pour les associations, 15 000 pour les coopératives, 6 000 dans les mutuelles et 4 000 dans les fondations) concentrés sur environ 10 000 établissements. Soit environ 11 % de l'emploi salarié sur le territoire normand et environ 77 % des emplois dans le secteur associatif (on ne compte ici que les structures employeuses).

Colin Lemaître : À l'échelle nationale on a des structures qui interviennent beaucoup dans l'action sociale, la santé, l'enseignement, le sport, l'hébergement. Et il y a une forte prédominance de l'économie sociale et solidaire dans le secteur culturel.

Loïc Leroy : En Normandie les structures de l'ESS représentent plus de 25 % des emplois du domaine culturel. C'est une place non négligeable en Normandie également.

Colin Lemaître : Il est intéressant d'essayer de comprendre où on arrive à trouver les acteurs des mondes du livre et de la lecture dans l'ESS. On s'aperçoit qu'on les retrouve à divers endroits, dont des endroits assez étonnants. Premier exemple : le domaine de la presse (ex : Alternatives économiques qui fonctionne sous la forme d'une scop, ce qui prouve qu'on peut le faire avec des structures d'envergures dans l'ESS. Le fait que ce soit une société coopérative, ça veut dire que le journal appartient majoritairement à ses salariés. Les personnes qui travaillent dans cette structure vont cultiver ce que l'on appelle la double qualité (le fait d'être à la fois aux manettes du projet en termes d'activité mais aussi en manière de stratégie, le directeur est élu de manière démocratique). Le statut Scop va être retrouvé assez souvent dans les librairies (des reprises par les salariés).

L'Établi des mots, c'est une société coopérative d'intérêt collectif. Au même titre que les Scop le projet à la capacité d'associer des salariés mais aussi des partenaires, des lecteurs, lectrices, des habitants... C'est un projet dans le livre et la lecture mais aussi un projet de territoires.

[RecycLivre](#), boutique en ligne de vente de livres d'occasion. Projet tout à fait particulier, lié aux métiers du livre mais qui va essayer de créer des passerelles de manière trans-sectorielle avec d'autres acteurs de l'ESS. La gestion des stocks est déléguée au groupe associatif ARES (association pour la réinsertion économique et sociale). Par ailleurs, RecycLivre s'appuie aussi sur un réseau assez dense de structures d'insertion par l'activité pour réapprovisionner ses stocks. C'est 8,5 millions de chiffre d'affaires. 10 % des revenus sont reversés à des programmes de santé... C'est une SAS (société par actions simplifiée), a priori qui ne correspond pas aux structures présentées dans les statuts de l'ESS mais elle a été chercher l'agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale) qui permet à des entreprises commerciales, conventionnelles, de revendiquer une forme d'appartenance à l'ESS, ou en tout cas de faire valider dans son organisation un certain nombre de principes qui se rapprochent de pratiques de l'ESS. Peu d'entreprises sont labellisées ESUS pourtant, cet agrément permet d'accéder à des aides. Il faut répondre à des critères comme : limitation de rémunération des salariés/dirigeants, impact significatif sur le compte de résultat avec au moins 66 % de charges d'exploitation d'utilité sociale ou un impact significatif sur la rentabilité financière avec une limitation du taux de rémunération non bancaire à 6,07 %. Cela veut dire qu'une entreprise commerciale a la capacité d'aménager son fonctionnement pour se rapprocher de l'ESS.

Fiers de lettres, librairie à Montpellier est une SAS. Mais il y a un fonds sur la solidarité, l'innovation sociale, l'ESS. C'est une possibilité de se rapprocher de l'ESS.

Aujourd'hui, on va rencontrer assez souvent le statut associatif à la création de maisons d'édition mais qui vont vite se transformer en sociétés commerciales classiques quand les preuves sont faites. Quelques coopératives en librairie, et même dans l'imprimerie.

Quelques repères historiques : c'est une histoire qui existe depuis 2 siècles. Une histoire dont vient l'assurance chômage, la sécurité sociale... C'est une histoire longue, faite de rebondissements, de lois structurantes. Dont celle de 1901 pour les associations, celle de 1947 sur les statuts coopératifs et plus récemment en 2014 la loi Hamon qui est venue renforcer le champ de l'ESS.

En 1980, il y a la création de la Charte de l'Économie Sociale qui dit ce que seraient les fondements de l'ESS. Le premier c'est le fonctionnement démocratique, le second repose sur la question de la libre adhésion des sociétaires, consommateurs ou producteurs, le troisième c'est l'éducation populaire, la création de liens nouveaux par une action permanente de formation et d'information. Un autre fondement c'est celui de l'égalité des chances, puis celui du régime particulier d'appropriation, de distribution et de répartition des gains. Les deux derniers articles portent sur le développement harmonieux de la société et sur la proclamation du service de l'Homme comme finalité sociale.

Ça résonne fortement avec d'autres enjeux qui dépassent l'ESS. Avec par exemple les entreprises à impact, à mission.

Cet écosystème de l'ESS est très dense, un peu atomisé. Il s'est construit avec des empilements variés mais essaye aujourd'hui de se structurer avec ESS France, et avec les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) de chaque région.

Culture et ESS : un travail a été mené par le labo de l'économie sociale et solidaire, qui est un Think tank qui a travaillé le développement de l'ESS dans le champ culturel en 2019. Ce travail a permis de dresser des besoins pour le secteur culturel en dépassant les logiques de secteur (une vision d'ensemble) sous la forme de recommandations :

- Consolider et créer des lieux pour les entreprises culturelles sociales et solidaires (avec une problématique de l'accès au foncier et donc une proposition de créer des structures foncières coopératives),
- Accompagner et former les porteurs de projets (privilégier le partage de savoirs faire, transmission horizontale),
- Développer la coopération sous toutes ses formes entre opérateurs culturels (à travers des groupements d'employeurs, des collectifs, des réseaux),
- Adapter les modèles économiques et les outils de financement des entreprises culturelles.

Il y a également l'association Opale qui est le CRDA (Centre de Ressources des Dispositifs d'Accompagnement) qui est en capacité d'accompagner des acteurs culturels sur un développement ESS.

Voici quelques sources utilisées pour la présentation :

Le livre et l'édition et l'économie sociale et solidaire, Thierry Quinqueton, mémoire de Master 2018.

Les alternatives. Économie sociale et solidaire : l'avenir du livre ? Par l'alliance internationale des éditeurs indépendants.

Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire, 2020, observatoire national de l'ESS.

Quelles sont les remarques, les exemples, les retours d'expérience des professionnels présents à l'atelier ? Échanges pour répondre collectivement à l'interrogation suivante : en quoi l'écosystème de l'économie sociale et solidaire peut contribuer à et/ou s'enrichir de l'écosystème du livre et de la lecture en Normandie ?

Sophie Fauché (N2L) : a accompagné il y a quelques années 2 porteuses de projet pour la création de la librairie La Grande Ourse à Dieppe qui a vu le jour sous forme d'une Scop Sarl (société coopérative et participative à responsabilité limitée). Le soutien financier pour la création a été compliqué à cause de la structuration choisie et du flottement au début pour trouver le bon fonctionnement. Aujourd'hui, le modèle leur apporte toute satisfaction.

Pierre Lenganey (éditions mœtus et librairie Le Passage, Alençon) : le modèle ESS pour la librairie peut être vraiment un bon modèle. La finalité de l'objet librairie, quelle que soit sa forme, devrait évoluer et devrait prendre en compte les nouveaux formats d'activité, plus solidaire. Et néanmoins, on voit bien que c'est compliqué à mettre en place. Les aides institutionnelles et les banques sont réticentes.

En tout cas avec la réalité financière d'une librairie aujourd'hui : rentabilité très faible, un autre modèle aurait tout à fait sa place.

Un autre point, plus gênant, en tout cas où il peut y avoir des difficultés : l'existence sur un même territoire de deux structures concurrentielles mais avec des vocations très différentes. Par exemple, une structure de vente d'occasion qui permet de faire travailler des personnes éloignées du monde du travail va recevoir beaucoup d'aides et va pouvoir vendre les livres à petit prix. Un libraire dans la même ville ne pourra pas lutter. Néanmoins, si les livres peuvent recirculer, tant mieux ! Cependant, point de vigilance, il n'y a plus la question de droits d'auteur.

Agnès Babois (N2L) : en bibliothèque, le livre aussi est prêté et il circule dans un système complètement différent. Il n'y a pas de vente mais c'est tout à fait complémentaire de la librairie. Il n'y a pas de concurrence entre librairie et bibliothèque.

Pierre Lenganey : En effet, il n'y en a pas et surtout la bibliothèque est un système vertueux pour les auteurs et les éditeurs via la Sofia.

Colin Lemaitre : ce qui est intéressant, voire nécessaire, dans le champ culturel c'est que, lorsque l'on crée un rapprochement avec des acteurs de l'économie de la culture et des acteurs de l'ESS, c'est aussi de mettre en place un espace de dialogue où des gens vont débattre, parler de coopération, trouver des chaînes de valeur qui changent du système de valeur habituel.

Par ailleurs, c'est sûr qu'aujourd'hui lors de la création d'une entreprise on ne va pas être directement dirigé vers l'ESS. Il existe aujourd'hui 2 écosystèmes de financement : un écosystème conventionnel (chambre de commerce et d'industrie (CCI), système bancaire...), et un écosystème du financement des entreprises de l'ESS par exemple pour les transmission/reprise d'entreprises, la CGScop qui a créé un fond qui s'appelle [transmea](#). Il y a beaucoup d'outils de ce type, il faut contacter le CRESS à l'échelle régionale, l'Adress, l'ARDES (association régionale pour le développement de l'économie solidaire) et des banques coopératives.

Laetitia Vitaux : Dommage que les acteurs qui peuvent infléchir la donne, face à un marché très centralisé, aient peur des initiatives qui vont dans le même sens. Parce qu'au contraire c'est vraiment aujourd'hui la mutualisation, le partage d'expérience, la prise d'initiative, qui peut être la clé d'un changement. Le changement entraînant le changement il peut permettre la naissance d'une multitude d'initiatives pour faire contrepoids face aux grands. Ça participe de l'éducation populaire. Aujourd'hui c'est plus pertinent de voir les passerelles, voir la complémentarité, plutôt que de penser concurrence.

Par ailleurs, en fonction du modèle, on n'attire pas le même public mais à la longue ça peut permettre de diversifier les pratiques. Par exemple, les gens de l'occasion ne sont pas forcément ceux de la librairie mais peut-être que ça va leur donner envie d'aller en librairie consulter une autre offre.

Pierre Lenganey : Tout à fait d'accord, il n'en reste pas moins qu'il faut pouvoir assurer la survie de sa structure.

Sophie Fauché : En librairie, il y a un groupement de libraires de BD : Canal BD qui s'est constitué il y a quelque temps alors que les libraires sont des indépendants qui avaient du mal à mutualiser. Canal BD est un réseau qui a permis aux libraires d'obtenir des remises auprès des diffuseurs qui étaient totalement impensables il y a quelques années.

Laetitia Vitaux : L'intérêt de l'ESS c'est aussi de croiser les expériences avec d'autres secteurs. C'est important de croiser les expériences et de faire appel à d'autres professionnels. De se faire accompagner.

Colin Lemaitre : Quelques questions sur le besoin de renforcer la solidarité dans la filière et est-ce que le livre a besoin de coopérations trans-sectorielles ?

Pierre Lenganey : La solidarité dans la filière c'est une question très importante sur laquelle il faut travailler. C'est trop segmenté actuellement. On constate aujourd'hui beaucoup d'empilement et il est temps d'enclencher des changements par exemple sur la question de la diffusion et de la distribution qui est un secteur très problématique.

Laetitia Vitaux : Pendant qu'il y a des conflits dans l'interprofession, on oublie les attentes réelles des gens.

Agnès Babois : Beaucoup de questions soulevées. On cherche aussi dans les structures régionales pour le livre cette question de l'interprofession où là aussi nous sommes très sectorisés. Il faut réfléchir, trouver des manières de mettre en commun en s'appuyant sur l'interprofession.

Synthèse de l'atelier

L'atelier l'ESS dans le domaine du livre en Normandie a débuté par une découverte des formes que prend l'ESS, c'est-à-dire les formes associatives, les fondations, fédérations et les formes d'entreprises Scop et Coopérative d'intérêt général. Avec des exemples hors région et en région. Sur toutes les tailles d'entreprises.

Ensuite les interrogations des participants se sont focalisées sur le domaine du livre et de la lecture, de l'interprofession et ce qu'il est possible de faire ensemble malgré les craintes ou les peurs de la concurrence. Interprofession dans le domaine du livre mais aussi plus large avec d'autres secteurs du champ du social ? Finalement, les métiers du livre comme tout autres ont tout intérêt à mutualiser les compétences et les partages de démarches, éduquer et sensibiliser le public. Écouter le public et se faire aider car nous ne savons pas tout. Ce sont des pistes de travail et d'échanges pour l'avenir.

Atelier 3 : Une charte pour communiquer et s'inspirer

Atelier animé par Margot Lion-Mercier de l'association Normandie Équitable, avec l'aide de Valérie Schmitt (N2L)

“Pourquoi cette charte d'engagements ? Conformément aux souhaits de ses adhérents, cette charte fédère des structures responsables et équitables en Normandie. Elle est le socle commun des valeurs et engagements des adhérents du réseau Normandie Équitable. Elle est aussi un outil d'accompagnement et d'amélioration de leurs pratiques.” Extrait de la charte de Normandie Équitable

Margot Lion-Mercier, co-coordinatrice de l'association Normandie Équitable et chargée principalement des actions de sensibilisation du grand public.

Normandie Équitable est une association qui fête ses 10 ans en 2021. C'est un regroupement de professionnels qui exercent soit dans le commerce équitable soit dans d'autres domaines et qui souhaitent réinventer leur métier pour être plus proche de l'environnement... Ce sont des professionnels qui se connaissent et qui ont souhaité mettre en place des actions de sensibilisation auprès du public. Souhait alors de formaliser une association qui aurait pour vocation de réunir tous les professionnels qui s'engagent dans leur métier pour revoir leur manière de faire, de travailler, d'interagir avec l'écosystème qui les entoure pour prendre en compte ce qui à l'époque était le Développement Durable et qu'on appelle maintenant la transition écologique.

L'association a regroupé des entreprises avec des statuts très différents (plutôt ESS ou économies classiques), mais ce qui fait la grosse particularité du réseau c'est qu'il couvre des métiers très divers (bien-être, restauration, culture, service à la personne...), ce qui montre que tous les métiers peuvent se réinventer. Aujourd'hui ça permet de montrer qu'il existe des solutions dans tous les domaines. Mais qui dit entreprises différentes, dit aussi disparités entre les structures et il a donc fallu trouver des éléments de langages communs pour se réunir (la charte).

Trois grandes missions à Normandie Équitable : sensibiliser (différents publics sans culpabiliser), diffuser (les bonnes adresses et les bonnes pratiques, donner à voir les solutions concrètes), développer les coopérations (l'entraide, l'échange, pour faire progresser la consommation responsable).

L'association s'est dotée d'une charte assez tôt, à l'aube de sa naissance. C'est arrivé comme une nécessité pour avoir une base commune qui permette de fédérer les professionnels et d'explicitier les valeurs dans lesquelles ils se retrouvent. La charte fédère et rassemble mais c'est aussi quelque chose qui explique pourquoi on juge que certaines structures n'ont pas leur place dans la charte. C'est aussi un document de communication qui permet de mettre en mots l'image que l'association a de la société et de montrer l'engagement auprès du public, des fournisseurs, des prestataires... ça lui donne un aspect un peu militant.

La charte n'est pas un label. C'est un réseau d'entreprise. Un label c'est quelque chose d'assez complexe qui nécessite d'avoir une structure qui contrôle, qui audite, qui pose des questions avec des critères justifiables... pour faire un suivi. Ici quand on souhaite adhérer à Normandie équitable il y a un audit où on passe en revue les différents points de la charte pour vérifier que les pratiques sont conformes aux points énoncés, néanmoins ça reste du déclaratif. Il n'y a pas de contrôle.

Par contre on voit que de plus en plus la marque Normandie équitable est reconnue par le consommateur, par le client et que sans être un label, l'adhésion à Normandie Équitable est gage de bonne foi de la pratique des structures.

Important dans la charte d'avoir une phrase de préambule qui précise ce qu'est la vision de l'économie et qui se base sur les 3 piliers du développement durable : social, environnemental et économique.

Entreprise respectueuse de l'environnement, soucieuse du bien-être et de la dignité des humains et des valeurs économiques décentrées de l'économie libérale classique. Dans le préambule c'était important également de préciser le profil des adhérents et les enjeux de filière (l'ensemble de la filière est visée) et de dire pourquoi cette charte : fédérer, outil d'amélioration pratique dans les démarches.

Les différentes valeurs :

- Des filières équitables : c'est historique, parce que dès le départ très tourné vers le commerce équitable, c'est-à-dire assurer une bonne rémunération de tous les partenaires, garantir la notion de relation sur le long terme, de confiance, ce qui permet aussi aux structures de pérenniser l'activité.
- Un engagement social fort : l'idée est de pouvoir assurer des conditions de travail décentes pour les chefs d'entreprises, les salariés mais aussi les fournisseurs, les partenaires. S'engager à être curieux envers ses prestataires... On est sur la question du salaire mais aussi sur la possibilité de développer des modules de formation, d'être à l'écoute des salariés : l'entreprise s'adapte aux salariés et non l'inverse. Il y a aussi la question du partage des richesses, qui porte surtout sur la question des excédents avec soit un partage, soit un réinvestissement dans l'activité ou sur l'amélioration des conditions de travail ou des pratiques.
- La transparence des activités : transparence sur le prix de vente, expliquer la répartition des différentes marges, le calcul du prix en fonction de la répartition sur les charges dans l'ensemble de la filière... Transparence sur les prises de décisions, les processus de fabrication...
- La qualité des produits ou des services : contre l'obsolescence programmée, enjeu de durabilité et aussi tout ce qui porte sur l'artisanat avec un côté militant sur le maintien du savoir-faire et de certains métiers. Pour les services cette notion va prendre forme sous la notion d'écoute...
- La relocalisation de l'économie : avoir à la fois une fabrication et un approvisionnement local. C'est environnemental et social. Mise en place de circuits de proximité, de micro-écosystèmes sur le territoire.
- Respect de l'environnement : demander aux adhérents d'avoir des exigences assez fortes sur l'ensemble de la filière (approvisionnement, fabrication, durée de vie du produit et de fin). Et comment l'entreprise essaye d'avoir un impact le plus neutre possible sur l'environnement, question de l'économie circulaire...
- Pour la diffusion : la structure doit avoir un rôle d'informateur et de conseiller auprès des clients. Il faut aussi une sensibilisation sur le fait de consommer moins mais mieux.
- Circuits courts et de distribution engagés (marchés, magasins de producteurs, commerces de proximité) : on doit privilégier au maximum ces alternatives et les circuits courts (maximum 1 intermédiaire entre le producteur et l'acheteur, ça peut donc être du circuit de proximité).

La charte est en constante évolution en fonction des nouveaux enjeux, des nouveaux langages... L'objectif c'est aussi qu'elle puisse être un outil de démarche progrès et qu'elle puisse servir de base aux structures qui souhaiteraient s'engager.

Question de la filière : pour travailler sur une charte c'est important de retracer les acteurs de la filière livre pour l'expression des valeurs.

Remise en place des valeurs : parmi les valeurs présentées, lesquelles semblent pertinentes pour la filière livre ? Lesquelles semblent pertinentes mais à adapter à la filière livre ? Lesquelles ne semblent pas pertinentes ou à adapter.

Pertinent	À adapter	Non-pertinent
La transparence des activités	Des circuits de distributions engagés, des circuits courts	
La diffusion des valeurs	Des filières équitables	
Le respect de l'environnement et de la biodiversité	La relocalisation de l'économie	
La qualité des produits ou des services		
Une démarche de progrès		
Une volonté de coopération		
Un engagement social fort		

Selon quelles problématiques certaines valeurs sont-elles à adapter ?

- Des circuits de distributions engagés, des circuits courts
 - Marie : Dans le rôle de la diversité de la diffusion des éditeurs (autodiffusion : circuits courts, et pourtant un éditeur diffusé au national ça reste pertinent), petite nuance à avoir en tête.
 - Margot : les adhérents ne répondent pas à 100 % des valeurs de la charte. Certains peuvent même sembler un peu contradictoires (commerce équitable et relocalisation). Si on ne se retrouve pas dans certaines valeurs on peut se retrouver dans d'autres valeurs.
- Des filières équitables
 - Marie : la matière papier et la problématique de retrouver la traçabilité du papier. On a du papier labellisé mais qui n'est pas forcément équitable avec des forêts équatoriales. Et en Europe, il y a la difficulté des forêts d'eucalyptus qui assèchent le sol.

Margot : en effet il y a des questions qui se posent sur ce sujet, avec le besoin de se rapprocher des imprimeurs pour voir un peu comment ils se situent.

- La relocalisation de l'économie

Pascale : placé au début dans « non pertinent » mais l'a remis dans « à adapter ». En tant que future libraire. L'économie du livre c'est aussi la diffusion des idées et elle ne peut pas être restreinte. Mais cette valeur a du sens quand on a des acteurs locaux qui s'intéressent les uns aux autres. Et donc engagement et lien social entre eux.

- Margot : c'est toute la question. Trouver un juste milieu entre l'hyper-relocalisation, hyper-proximité qui coupe un peu du reste de ce qui existe et la question d'être trop largement ouvert. Il y a en effet quelque chose à inventer dans la filière livre. On est dans une filière qui touche le niveau national/international. Il y a donc cette question de relocalisation dans la façon dont chaque acteur interagit avec les autres professionnels de son territoire, comment on arrive à amener de l'échange entre les différents acteurs.

- Marie : il y a aussi la question des synergies. Quand on s'interroge sur des mises en lien avec les autres professionnels autour d'actions, les déplacements, les projets s'ouvrent et prennent plus de sens pour tout le monde. Ça nécessite plus de coordination en amont mais ça permet aussi plus de communication.

- Margot : Dans cette question, il semble qu'il y a aussi la conception locale.

- Cindy : Justement un retour qu'on a souvent c'est un manque de visibilité par les acteurs du livres d'autres professionnels de la région. C'est assez étonnant de ne pas avoir plus de mise en avant des éditeurs et auteurs de la région.

- Marie : Ce sujet est lié à un préjugé sur l'édition qui serait « régionaliste ». Il y a une sensibilisation à faire là-dessus. Peut-être à mettre dans les valeurs.

- Cindy : Dans la démarche de progression ça prendrait sens.

- Valérie : ça pose les questions de comment à partir de cela on arrive à matérialiser ces idées, à leur donner forme...

- Pascale : Dans la prescription quand on conseil un ouvrage dont on a pu rencontrer l'éditeur et/ou l'auteur, ça donne un poids au conseil.

- Margot : En effet, il y a beaucoup de critères et de valeurs qui peuvent s'appliquer. Il serait utile de se demander quelles valeurs peuvent manquer pour la filière livre. Il faut se poser, réfléchir et écrire les valeurs de telles manières qu'elles parlent à l'ensemble de l'écosystème.

- Marie : Ce qui taraude toujours dans la distribution en France c'est que le livre circule toujours d'un lieu de stockage à l'autre. C'est une vraie question qui est induite par les retours.

Synthèse de l'atelier

Pourquoi une charte ? Pour trouver des éléments de langage commun à tous, sensibiliser le public sans le culpabiliser, avoir une base commune pour fédérer et permettre à des professionnels de se reconnaître dans un même mouvement. De cela découle un outil de communication à diffuser au public, aux partenaires et aux fournisseurs.

Dans les valeurs de Normandie Équitable, plusieurs sont pertinentes pour une écologie du livre même si elles sont à adapter pour correspondre au plus près aux pratiques, aux acteurs... Certaines sont à questionner un peu plus fortement : la question des filières équitables, du circuit court et de la relocalisation.

Il y a tout un travail à faire pour imaginer des valeurs qui pourraient manquer. C'est une vraie base de travail pour formaliser avec nos propres mots et nos propres besoins une charte qui soit au plus proche de l'ensemble des acteurs de la filière (imprimeur, éditeur, libraire, auteur, lecteur, bibliothécaire, organisateur de manifestation littéraire...).

Balade poétique et botanique

Par Flora Delalande, poète, à la Colline aux oiseaux, Caen pour une approche poétique de l'environnement.

Les plantes sauvages sont partout. Elles se dégustent en salade, en tartes, en boissons et ont le pouvoir de nous soigner. En plus, elles poussent toutes seules. Il est temps d'aller à leur rencontre ! La balade sera ponctuée de moments poétiques. Il s'agira non seulement de dire des poèmes aux promeneurs mais aussi de créer des ambiances poétiques, parce que la nature et l'écriture sont intimement liées.

